

1. Identification

Product identifier	Aprehend®	PCP: 33745
Other means of identification	None.	
Recommended use	Insecticide	
Recommended restrictions	Read the approved PCPA label prior to using or handling the pest control product.	
Manufacturer/Importer/Supplier/Distributor information		
Manufacturer		
Company name	ConidioTec LLC	
Address	2440 Earlstown Road, Suite 600 Centre Hall, Pa 16828 United States	
Telephone	1-800-891-8610	
Website	www.aprehend.com	
E-mail	Not available.	
Emergency phone number	1-800-891-8610 (8am-5pm)	
Supplier	See above.	

2. Hazard identification

Physical hazards	Flammable liquids	Category 4
Health hazards	Sensitization, skin	Category 1
	Aspiration hazard	Category 1
Environmental hazards	Not classified.	
Label elements		



Signal word	Danger	
Hazard statement	Combustible liquid. May be fatal if swallowed and enters airways. May cause an allergic skin reaction.	
Precautionary statement		
Prevention	Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking. Wear protective gloves, protective clothing, eye protection and face protection. Avoid breathing mist or vapour. Contaminated work clothing should not be allowed out of the workplace.	
Response	In case of fire: Use appropriate media to extinguish. IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTER or doctor. Do NOT induce vomiting. IF ON SKIN: Wash with plenty of water. If skin irritation or rash occurs: Get medical attention. Take off contaminated clothing and wash it before reuse. Specific treatment (see information on this label).	
Storage	Store in a well-ventilated place. Store locked up.	
Disposal	Dispose of container in accordance with local, regional, national and international regulations.	
Other hazards	None known.	
Supplemental information	Exempt - Registered product - (PCP 33745). Classification in accordance with Canada WHMIS 2015 regulation. This product is not subject to the Hazardous Products Act (HPA) Part II (Hazardous Products) as per paragraph 12(j); Schedule 1 (Non-Application of Part II). This restriction states that Part II does not apply in respect of the sale or importation of anything listed in Schedule 1 which includes any pest control product as defined in subsection 2(1) of the Pest Control Products Act, any explosive as defined in section 2 of the Explosives Act, any cosmetic, device, drug or food, as defined in section 2 of the Food and Drugs Act, any consumer product as defined in section 2 of the Canada Consumer Product Safety Act and any wood or product made of wood.	

3. Composition/information on ingredients

Mixtures

Chemical name	Common name and synonyms	CAS number	%
Beauveria bassiana Strain GHA		Not applicable	1-5*

Chemical name	Common name and synonyms	CAS number	%
Distillates (petroleum), light hydrotreated		Proprietary	Proprietary
Mineral oil		Proprietary	Proprietary

All concentrations are in percent by weight unless ingredient is a gas. Gas concentrations are in percent by volume.

Composition comments One or more of the components are being withheld as proprietary.

4. First-aid measures

Inhalation	If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably mouth-to-mouth if possible. Call a poison control center or doctor for further treatment advice.
Skin contact	If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
Eye contact	If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
Ingestion	If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
Most important symptoms/effects, acute and delayed	Aspiration may cause pulmonary oedema and pneumonitis. Headache. Nausea, vomiting. Diarrhoea. Direct contact with eyes may cause temporary irritation. May cause an allergic skin reaction. Dermatitis. Rash.
Indication of immediate medical attention and special treatment needed	Provide general supportive measures and treat symptomatically. Symptoms may be delayed. This product contains petroleum distillates. DO NOT INDUCE VOMITING. Vomiting may cause aspiration pneumonia. Treat symptomatically.
General information	If you feel unwell, seek medical advice (show the label where possible). Show this safety data sheet to the doctor in attendance. Wash contaminated clothing before reuse. Avoid contact with eyes and skin. Keep out of reach of children. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

5. Fire-fighting measures

Suitable extinguishing media	Water fog. Alcohol resistant foam. Dry chemical powder. Carbon dioxide.
Unsuitable extinguishing media	Do not use water jet as an extinguisher, as this will spread the fire.
Specific hazards arising from the chemical	The product is combustible, and heating may generate vapours which may form explosive vapour/air mixtures. During fire, gases hazardous to health may be formed.
Hazardous combustion products	May include and are not limited to: Oxides of carbon.
Special protective equipment and precautions for firefighters	Self-contained breathing apparatus and full protective clothing must be worn in case of fire.
Fire fighting equipment/instructions	In case of fire and/or explosion do not breathe fumes. Move containers from fire area if you can do so without risk. Cool containers exposed to heat with water spray and remove container, if no risk is involved.
Specific methods	Use standard firefighting procedures and consider the hazards of other involved materials.
General fire hazards	Combustible liquid.

6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures	Keep unnecessary personnel away. Keep people away from and upwind of spill/leak. Eliminate all ignition sources (no smoking, flares, sparks, or flames in immediate area). Wear appropriate protective equipment and clothing during clean-up. Avoid breathing mist/vapor. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing. Ensure adequate ventilation. Local authorities should be advised if significant spillages cannot be contained. For personal protection, see section 8 of the SDS.
Methods and materials for containment and cleaning up	Use water spray to reduce vapours or divert vapour cloud drift. Eliminate all ignition sources (no smoking, flares, sparks, or flames in immediate area). Keep combustibles (wood, paper, oil etc) away from spilled material. Prevent entry into waterways, sewer, basements or confined areas. Large Spills: Stop the flow of material, if this is without risk. Dike the spilled material, where this is possible. Use a non-combustible material like vermiculite, sand or earth to soak up the product and place into a container for later disposal. Following product recovery, flush area with water. Small Spills: Absorb with earth, sand or other non-combustible material and transfer to containers for later disposal. Wipe up with absorbent material (e.g. cloth, fleece). Clean surface thoroughly to remove residual contamination. Never return spills to original containers for re-use. For waste disposal, see section 13 of the SDS.

Environmental precautions

Avoid discharge into drains, water courses or onto the ground. Do not discharge into lakes, streams, ponds or public waters.

7. Handling and storage

Precautions for safe handling

Keep away from open flames, hot surfaces and sources of ignition. When using do not smoke. Avoid contact with eyes, skin, and clothing. Avoid prolonged or repeated contact with skin. Avoid prolonged exposure. Use only in well-ventilated areas. Wear appropriate personal protective equipment. Wash thoroughly after handling. Use good industrial hygiene practices in handling this material. When using do not eat or drink.

DO NOT apply when people or pets are present. DO NOT allow people or pets to enter treated areas until sprays have dried. Ventilate treated areas after application either by opening windows and doors or through use of air exchange/ventilation systems confirmed to be operational. Use fans where required to aid in the circulation of air. DO NOT allow spray to drip or allow drift onto non-target surfaces, including furniture or upholstery where prolonged contact with people or pets will occur; any spray residue must be removed by the applicator. DO NOT apply to surfaces that may come into contact with food/feed. Cover or remove all food/feed. Cover all food/feed processing surfaces, equipment and utensils or thoroughly wash following treatment. Do not apply on hot surfaces (>40 °C). Do not apply to electrical outlets or fittings. Do not apply to bare floors - slipping hazard.

Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Store locked up. Keep away from heat and sources of ignition. Store in a cool, dry place out of direct sunlight. Store in tightly closed container. Store in a well-ventilated place. Keep in an area equipped with sprinklers. Keep out of reach of children. Store in a cool, dry place, out of direct sunlight. This product should be used within 12 months of the date of manufacture when stored at temperatures up to 25°C. Do not temporarily store this product in warm areas such as vehicles. A cooler box with an ice pack is recommended at temperatures above 27°C. To prevent contamination store this product away from food or feed.

8. Exposure controls/Personal protection

Occupational exposure limits**US. ACGIH Threshold Limit Values**

Components	Type	Value	Form
Mineral oil (CAS Proprietary)	TWA	5 mg/m3	Inhalable fraction.

Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2)

Components	Type	Value	Form
Distillates (petroleum), light hydrotreated (CAS Proprietary)	TWA	200 mg/m3	Vapour.
Mineral oil (CAS Proprietary)	STEL	10 mg/m3	Mist.
	TWA	5 mg/m3	Mist.

Canada. British Columbia OELs. (Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97, as amended)

Components	Type	Value	Form
Distillates (petroleum), light hydrotreated (CAS Proprietary)	TWA	200 mg/m3	Non-aerosol.
Mineral oil (CAS Proprietary)	TWA	1 mg/m3	Mist.

Canada. Manitoba OELs (Reg. 217/2006, The Workplace Safety And Health Act)

Components	Type	Value	Form
Mineral oil (CAS Proprietary)	TWA	5 mg/m3	Inhalable fraction.

Canada. Quebec OELs. (Ministry of Labor - Regulation respecting occupational health and safety)

Components	Type	Value	Form
Mineral oil (CAS Proprietary)	STEL	10 mg/m3	Mist.
	TWA	5 mg/m3	Mist.

Canada. Saskatchewan OELs (Occupational Health and Safety Regulations, 1996, Table 21)

Components	Type	Value	Form
Distillates (petroleum), light hydrotreated (CAS Proprietary)	15 minute	250 mg/m3	Vapour.

Canada. Saskatchewan OELs (Occupational Health and Safety Regulations, 1996, Table 21)

Components	Type	Value	Form
Mineral oil (CAS Proprietary)	8 hour	200 mg/m3	Vapour.
	15 minute	10 mg/m3	
	8 hour	5 mg/m3	
Biological limit values	No biological exposure limits noted for the ingredient(s).		
Exposure guidelines			
Canada - Alberta OELs: Skin designation			
Distillates (petroleum), light hydrotreated (CAS Proprietary)	Can be absorbed through the skin.		
Canada - British Columbia OELs: Skin designation			
Distillates (petroleum), light hydrotreated (CAS Proprietary)	Can be absorbed through the skin.		
Canada - Saskatchewan OELs: Skin designation			
Distillates (petroleum), light hydrotreated (CAS Proprietary)	Can be absorbed through the skin.		
Appropriate engineering controls	Good general ventilation (typically 10 air changes per hour) should be used. Ventilation rates should be matched to conditions. If applicable, use process enclosures, local exhaust ventilation, or other engineering controls to maintain airborne levels below recommended exposure limits. If exposure limits have not been established, maintain airborne levels to an acceptable level.		
Individual protection measures, such as personal protective equipment			
Eye/face protection	Wear safety glasses with side shields (or goggles).		
Skin protection			
Hand protection	Wear waterproof gloves.		
Other	As required by employer code. Wear waterproof gloves, long-sleeved shirt, long pants, goggles, socks and shoes, as well as NIOSH-approved particulate filtering facepiece respirator with any N, R or P filter when handling, mixing/loading or applying the product and during all clean-up/repair activities.		
Respiratory protection	Where exposure guideline levels may be exceeded, use an approved NIOSH respirator. Respirator should be selected by and used under the direction of a trained health and safety professional following requirements found in OSHA's respirator standard (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 and ANSI's standard for respiratory protection (Z88.2).		
Thermal hazards	Not applicable.		
General hygiene considerations	When using do not smoke. Always observe good personal hygiene measures, such as washing after handling the material and before eating, drinking, and/or smoking. Routinely wash work clothing and protective equipment to remove contaminants. Contaminated work clothing should not be allowed out of the workplace. When using do not eat or drink.		

9. Physical and chemical properties

Appearance	Liquid
Physical state	Liquid.
Form	Liquid.
Colour	Not available.
Odour	Not available.
Odour threshold	Not available.
pH	Not available.
Melting point/freezing point	Not available.
Initial boiling point and boiling range	Not available.
Flash point	91.0 °C (195.8 °F) Pensky-Martens Closed Cup
Evaporation rate	Not available.
Flammability (solid, gas)	Not applicable.
Upper/lower flammability or explosive limits	
Flammability limit - lower (%)	Not available.
Flammability limit - upper (%)	Not available.
Explosive limit - lower (%)	Not available.

Explosive limit – upper (%)	Not available.
Vapour pressure	Not available.
Vapour density	Not available.
Relative density	0.8027 @ 25°C
Solubility(ies)	
Solubility (water)	Not available.
Partition coefficient (n-octanol/water)	Not available.
Auto-ignition temperature	Not available.
Decomposition temperature	Not available.
Viscosity	6.076 mm ² /s (cSt) @ 25°C
Other information	
Explosive properties	Not explosive.
Oxidising properties	Not oxidising.

10. Stability and reactivity

Reactivity	The product is stable and non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.
Chemical stability	Material is stable under normal conditions.
Possibility of hazardous reactions	No dangerous reaction known under conditions of normal use.
Conditions to avoid	Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. Avoid temperatures exceeding the flash point. Do not mix with other chemicals.
Incompatible materials	Strong oxidising agents.
Hazardous decomposition products	May include and are not limited to: Oxides of carbon.

11. Toxicological information

Information on likely routes of exposure

Inhalation	Prolonged inhalation may be harmful.
Skin contact	Mildly irritating to skin based on test data. May cause an allergic skin reaction.
Eye contact	Non-irritating based on test data.
Ingestion	Droplets of the product aspirated into the lungs through ingestion or vomiting may cause a serious chemical pneumonia. May cause stomach distress, nausea or vomiting.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics
Aspiration may cause pulmonary oedema and pneumonitis. Headache. Nausea, vomiting. Diarrhoea. May cause an allergic skin reaction. Dermatitis. Rash.

Information on toxicological effects

Acute toxicity May be fatal if swallowed and enters airways.

Product	Species	Test Results
Aprehend®	PCP: 33745 (CAS Mixture)	
Acute		
Dermal		
LD50	Rat	> 5000 mg/kg, Tested
Inhalation		
LC50	Rat	> 5.1 mg/l/4h, Tested
Oral		
LD50	Rat	> 5000 mg/kg, Tested
Components	Species	Test Results
Distillates (petroleum), light hydrotreated (CAS Proprietary)		
Acute		
Dermal		
LD50	Rabbit	> 2000 mg/kg, ECHA > 2000 mg/kg, 24 Hours, ECHA
Inhalation		
LC50	Cat	> 6.4 mg/L, 6 Hours, ECHA

Components	Species	Test Results
Mineral oil (CAS Proprietary)	Rat	> 7.5 mg/L, 6 Hours, ECHA
		> 5.3 mg/L, 4 Hours, ECHA
		> 4.3 mg/L, 4 Hours, ECHA
		> 0.1 mg/L, 8 Hours, ECHA
	Oral	
	LD50	> 20000 mg/kg, ECHA
	Acute	
	Dermal	
	LD50	> 2000 mg/kg, 24 Hours, ECHA
	Inhalation	
LC50	Rat	> 5.2 mg/L, 4 Hours, ECHA
		> 5 mg/L, 4 Hours, ECHA
Oral		
LD50	Rat	> 5000 mg/kg, ECHA
Skin corrosion/irritation	Prolonged skin contact may cause temporary irritation.	
Exposure minutes	Not available.	
Erythema value	Not available.	
Oedema value	Not available.	
Serious eye damage/eye irritation	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.	
Corneal opacity value	Not available.	
Iris lesion value	Not available.	
Conjunctival reddening value	Not available.	
Conjunctival oedema value	Not available.	
Recover days	Not available.	
Respiratory or skin sensitisation		
Respiratory sensitisation	Not a respiratory sensitizer.	
Skin sensitisation	May cause an allergic skin reaction.	
Germ cell mutagenicity	No data available to indicate product or any components present at greater than 0.1% are mutagenic or genotoxic.	
Carcinogenicity	See below.	
IARC Monographs. Overall Evaluation of Carcinogenicity		
Mineral oil (CAS Proprietary)		Volume 33, Supplement 7 - 3 Not classifiable as to carcinogenicity to humans.
Reproductive toxicity	This product is not expected to cause reproductive or developmental effects.	
Specific target organ toxicity - single exposure	Not classified.	
Specific target organ toxicity - repeated exposure	Not classified.	
Aspiration hazard	May be fatal if swallowed and enters airways.	
Chronic effects	Prolonged inhalation may be harmful.	
Further information	Not available.	

12. Ecological information

Ecotoxicity	This product contains aromatic petroleum distillates which are toxic to aquatic organisms. DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.
--------------------	---

Ecotoxicological data

Components	Species	Test Results
Distillates (petroleum), light hydrotreated (CAS Proprietary)		
Aquatic		
Fish	LC50 Rainbow trout,donaldson trout (Oncorhynchus mykiss)	2.9 mg/L, 96 hours

Persistence and degradability	No data is available on the degradability of any ingredients in the mixture.
Bioaccumulative potential	No data available.
Mobility in soil	No data available.
Mobility in general	Not available.
Other adverse effects	No other adverse environmental effects (e.g. ozone depletion, photochemical ozone creation potential, endocrine disruption, global warming potential) are expected from this component.

13. Disposal considerations

Disposal instructions	Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal or reconditioning. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.
Local disposal regulations	Dispose in accordance with all applicable regulations.
Hazardous waste code	The waste code should be assigned in discussion between the user, the producer and the waste disposal company.
Waste from residues / unused products	Dispose of in accordance with local regulations. Empty containers or liners may retain some product residues. This material and its container must be disposed of in a safe manner (see: Disposal instructions).
Contaminated packaging	Since emptied containers may retain product residue, follow label warnings even after container is emptied. Empty containers should be taken to an approved waste handling site for recycling or disposal.

14. Transport information

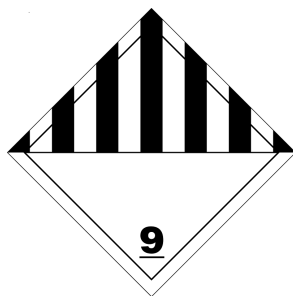
General	Canada: TDG Proof of Classification: Classification Method: Classified as per Part 2, Sections 2.1 – 2.8 of the Transportation of Dangerous Goods Regulations. If applicable, the technical name and the classification of the product will appear below.
----------------	---

Transportation of Dangerous Goods (TDG - Canada)

Basic shipping requirements:

UN number	UN3082
Proper shipping name	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
Technical name	Distillates (petroleum), light hydrotreated
Hazard class	9
Packing group	III
Marine pollutant	Yes
Special provisions	16, 99

TDG



15. Regulatory information

Canadian federal regulations

This product has been classified in accordance with the hazard criteria of the HPR and the SDS contains all the information required by the HPR.

Exempt - Registered product - (PEST CONTROL PRODUCTS ACT: REGISTRATION NO. 33745).

Read the approved PCPA label prior to using or handling the pest control product.

This chemical is a pest control product registered by Health Canada Pest Management Regulatory Agency and is subject to certain labelling requirements under the Pest Control Products Act. These requirements differ from the classification criteria and hazard information required for GHS-consistent safety data sheets. Following is the hazard information required on the pest control product label:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.
POTENTIAL SENSITIZER
READ THE LABEL BEFORE USING.

PRECAUTIONS. KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN. May cause sensitization. Avoid contact with skin and clothing. Avoid inhaling/breathing mists. Wear waterproof gloves, long-sleeved shirt, long pants, goggles, socks and shoes, as well as NIOSH-approved particulate filtering facepiece respirator with any N, R or P filter when handling, mixing/loading or applying the product and during all clean-up/repair activities. Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove contaminated clothing and wash before re-use.

DO NOT apply when people or pets are present. DO NOT allow people or pets to enter treated areas until sprays have dried. Ventilate treated areas after application either by opening windows and doors or through use of air exchange/ventilation systems confirmed to be operational. Use fans where required to aid in the circulation of air. DO NOT allow spray to drip or allow drift onto non-target surfaces, including furniture or upholstery where prolonged contact with people or pets will occur; any spray residue must be removed by the applicator. DO NOT apply to surfaces that may come into contact with food/feed. Cover or remove all food/feed. Cover all food/feed processing surfaces, equipment and utensils or thoroughly wash following treatment. Do not apply on hot surfaces (>40 °C). Do not apply to electrical outlets or fittings. Do not apply to bare floors - slipping hazard.

There are Canada-specific environmental requirements for handling, use, and disposal of this pest control product that are indicated on the label.

Canada NPRI VOCs with Additional Reporting Requirements: Mass reporting threshold/Identification Number

Distillates (petroleum), light hydrotreated (CAS Proprietary)	1 TONNES
Mineral oil (CAS Proprietary)	1 TONNES

Export Control List (CEPA 1999, Schedule 3)

Not listed.

Greenhouse Gases

Not listed.

Precursor Control Regulations

Not regulated.

International regulations

WHMIS classification

Exempt - Registered product - (PCP 33745)

Inventory status

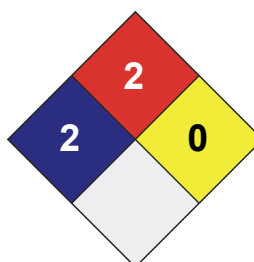
Country(s) or region	Inventory name	On inventory (yes/no)*
Canada	Domestic Substances List (DSL)	No
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	No

*A "Yes" indicates that all components of this product comply with the inventory requirements administered by the governing country(s)

16. Other information

LEGEND	
Severe	4
Serious	3
Moderate	2
Slight	1
Minimal	0

HEALTH	* 2
FLAMMABILITY	2
PHYSICAL HAZARD	0
PERSONAL PROTECTION	X



Issue date

05-May-2020

Revision date

05-May-2020

Version No.

01

Other information

For an updated SDS, please contact the supplier/manufacturer listed on the first page of the document.

Disclaimer

The information in the safety data sheet was written by Dell Tech Laboratories Ltd. (www.delltech.com) based on the best knowledge and experience currently available. Information contained herein was obtained from sources considered technically accurate and reliable. While every effort has been made to ensure full disclosure of product hazards, in some cases data is not available and is so stated. Since conditions of actual product use are beyond control of the supplier, it is assumed that users of this material have been fully trained according to the requirements of all applicable legislation and regulatory instruments. No warranty, expressed or implied, is made and supplier will not be liable for any losses, injuries or consequential damages which may result from the use of or reliance on any information contained in this document.

Prepared by

Dell Tech Laboratories Ltd. Phone: (519) 858-5021

1. Identification

Identificateur de produit	Aprehend®	PCP: 33745
Autres moyens d'identification	Aucune.	
Usage recommandé	Insecticide	
Restrictions d'utilisation	Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire	
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur		
Fabricant		
Nom de la société	ConidioTec LLC	
Adresse	2440 Earlstown Road, Suite 600 Centre Hall, Pa 16828 États-Unis	
Téléphone	1-800-891-8610	
Site Web	www.aprehend.com	
Courriel	Pas disponible.	
Numéro de téléphone d'urgence	1-800-891-8610 (8am-5pm)	
Fournisseur	Voir ci-dessus	

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Liquides inflammables	Catégorie 4
Dangers pour la santé	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
	Danger par aspiration	Catégorie 1
Dangers environnementaux	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

Liquide combustible. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil de prudence

Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Porter des gants, vêtements de protection, équipement de protection des yeux et du visage. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention

En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié. EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information).

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires

Exempt - Produit Enregistré - (LPA 33745).
Classement conformément au règlement du SIMDUT de Canada 2015.
Ce produit n'est pas assujettie à la Loi sur les produits dangereux, PARTIE II (Produits dangereux) comme indiqué au alinéa 12 (j); ANNEXE 1(Non-application de la partie II).

La exclusion de la partie II applique à sur la vente ou l'importation de toute chose mentionnée à l'annexe I. L'annexe I comprennent Produits antiparasitaires au sens du paragraphe 2(1) de la Loi sur les produits antiparasitaires, Explosifs au sens de l'article 2 de la Loi sur les explosifs, Cosmétiques, instruments, drogues ou aliments, au sens de l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues, Produits de consommation au sens de l'article 2 de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation et Bois ou produits en bois.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Beauveria bassiana souche GHA		Sans objet	1-5*
Distillats légers (pétrole), hydrotraités		Propriétaire	Proprietary
Huile minérale		Propriétaire	Proprietary

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

Remarques sur la composition Une ou plusieurs des composants ne seront pas divulguées comme propriétaire.

4. Premiers soins

Inhalation	S'il est inhalé: Déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, composez le 911 ou une ambulance, puis donner la respiration artificielle, préférence bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour plus amples conseils de traitement.
Peau	En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Yeux	En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Ingestion	En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Maux de tête. Nausée, vomissements. Diarrhée. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être différés. Ce produit contient des distillats de pétrole. NE PAS INDUIRE PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Le vomissement peut causer la pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.
Informations générales	En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Brouillard d'eau. Mousse antialcool. Poudre chimique. Dioxyde de carbone.
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Ce produit est combustible et son chauffage peut générer des vapeurs qui peuvent former des mélanges vapeurs/air explosifs. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Liquide combustible.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Utiliser une pulvérisation d'eau pour réduire les vapeurs ou pour détourner la direction du nuage de vapeurs. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, linge). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter une exposition prolongée. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. NE PAS appliquer en présence des personnes ou des animaux de compagnie. NE PAS permettre aux personnes ou aux animaux de compagnie d'entrer dans les zones traitées jusqu'à ce que la pulvérisation soit sèche. Après l'application, aérer les zones traitées en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant un échangeur d'air ou un système de ventilation dont la mise en marche a été vérifiée. Au besoin, utiliser des ventilateurs pour faciliter la circulation d'air. EMPÊCHER le traitement de s'égoutter ou dériver vers des surfaces non ciblées, y compris sur des meubles ou des meubles rembourrés où un contact prolongé avec les humains ou les animaux de compagnie se produira. Tout résidu du traitement doit être retiré par l'opérateur. NE PAS appliquer aux surfaces qui peuvent entrer en contact avec des aliments pour humains ou pour animaux. Recouvrir ou retirer tout aliments pour humains ou pour animaux. Recouvrir toutes les surfaces de traitement, l'équipement et les ustensiles alimentaires pour humains ou pour animaux ou les laver soigneusement après le traitement. Ne pas appliquer sur des surfaces chaudes (plus de 40°C). Ne pas traiter aux sorties ou de raccords électriques. Ne pas appliquer sur les sols nus - Risque de glissade.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients bien fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans un endroit frais et sec, hors de la lumière directe du soleil. Ce produit devrait être utilisé dans les 12 mois suivant la date de manufacture lorsqu'entreposé à des températures jusqu'à 25°C. Ne pas entreposer ce produit temporairement dans un endroit chaud tel un véhicule. Une glacière avec un sac de glace est recommandé au-dessus de 27°C. Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile minérale (CAS Propriétaire)	MPT	5 mg/m3	Fraction inhalable.

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS Propriétaire)	MPT	200 mg/m3	Vapeur.
Huile minérale (CAS Propriétaire)	LECT	10 mg/m3	Brouillard.
	MPT	5 mg/m3	Brouillard.

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS Propriétaire)	MPT	200 mg/m3	Non aérosol.
Huile minérale (CAS Propriétaire)	MPT	1 mg/m3	Brouillard.

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile minérale (CAS Propriétaire)	MPT	5 mg/m3	Fraction inhalable.

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile minérale (CAS Propriétaire)	LECT	10 mg/m3	Brouillard.
	MPT	5 mg/m3	Brouillard.

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)

Composants	Type	Valeur	Forme
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS Propriétaire)	15 minutes	250 mg/m3	Vapeur.
	8 heures	200 mg/m3	Vapeur.
Huile minérale (CAS Propriétaire)	15 minutes	10 mg/m3	
	8 heures	5 mg/m3	

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS Propriétaire) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS Propriétaire) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS Propriétaire) Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/yeux Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau	
Protection des mains	Porter des gants imperméables à l'eau.
Autre	Conformément aux directives de votre employeur. Porter des gants imperméables à l'eau, une chemise à manches longues, un pantalon long, des lunettes de protection étanches, des chaussures et chaussettes, ainsi qu'un masque respiratoire avec filtrage des particules, approuvée par le NIOSH muni d'un filtre N, R ou P lors de la manipulation, le mélange, le chargement, l'application et toutes activités de nettoyage et de réparation.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).
Dangers thermiques	Sans objet.
Considérations d'hygiène générale	Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Pas disponible.
Odeur	Pas disponible.
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	Pas disponible.
Point de fusion et point de congélation	Pas disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible.
Point d'éclair	91.0 °C (195.8 °F) Pensky-Martens coupelle fermée
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Tension de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	0.8027 @ 25°C
Solubilité	
Solubilité (eau)	Pas disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	6.076 mm ² /s (cSt) @ 25°C
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Peau	Légèrement irritant pour la peau, d'après les données de test. Peut provoquer une allergie cutanée.
Yeux	Non-irritant d'après les résultats des essais.
Ingestion	L'aspiration de gouttelettes du produit dans les poumons par ingestion ou vomissement peut provoquer une pneumonie chimique grave. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Maux de tête. Nausée, vomissements. Diarrhée. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
Aprehend®	PCP: 33745 (CAS Mélange)	
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg, Tested
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 5.1 mg/l/4h, Tested
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg, Tested
Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS Propriétaire)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, ECHA > 2000 mg/kg, 24 heures, ECHA
<i>Inhalation</i>		
CL50	chat	> 6.4 mg/L, 6 heures, ECHA
	Rat	> 7.5 mg/L, 6 heures, ECHA > 5.3 mg/L, 4 heures, ECHA > 4.3 mg/L, 4 heures, ECHA > 0.1 mg/L, 8 heures, ECHA
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 20000 mg/kg, ECHA
Huile minérale (CAS Propriétaire)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, 24 heures, ECHA

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
<i>Inhalation</i> CL50	Rat	> 5.2 mg/L, 4 heures, ECHA > 5 mg/L, 4 heures, ECHA
<i>Orale</i> DL50	Rat	> 5000 mg/kg, ECHA
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.	
Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
Valeur de l'opacité de la cornée	Pas disponible.	
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.	
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.	
Jours de récupération	Pas disponible.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
Cancérogénicité	Voir ci-dessous.	
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité		
Huile minérale (CAS Propriétaire)		Volume 33, Supplement 7 - 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.	
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.	
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.	
Autres informations	Pas disponible.	

12. Données écologiques

Écotoxicité	Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
--------------------	--

Données écotoxicologiques

Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS Propriétaire)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	2.9 mg/L, 96 heures
Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.		
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.		
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.		
Mobilité générale	Pas disponible.		
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).		

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

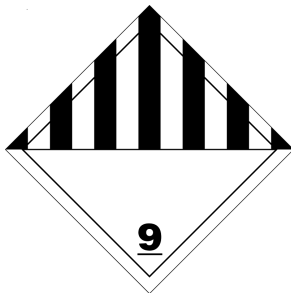
Généralités	Canada: Preuve de classification: Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.
--------------------	--

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN3082
Appellation réglementaire adéquate	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Nom technique	Distillats légers (pétrole), hydrotraités
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui
Dispositions particulières	16, 99

TMD



15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Exempt - Produit Enregistré - (LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES: NO D'HOMOLOGATION 33745).

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire.

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
SENSIBILISANT POTENTIEL
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut entraîner la sensibilisation. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler/respirer le brouillard de pulvérisation. Porter des gants imperméables à l'eau, une chemise à manches longues, un pantalon long, des lunettes de protection étanches, des chaussures et chaussettes, ainsi qu'un masque respiratoire avec filtrage des particules, approuvée par le NIOSH muni d'un filtre N, R ou P lors de la manipulation, le mélange, le chargement, l'application et toutes activités de nettoyage et de réparation. Bien se laver à l'eau et au savon après l'utilisation. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

NE PAS appliquer en présence des personnes ou des animaux de compagnie. NE PAS permettre aux personnes ou aux animaux de compagnie d'entrer dans les zones traitées jusqu'à ce que la pulvérisation soit sèche. Après l'application, aérer les zones traitées en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant un échangeur d'air ou un système de ventilation dont la mise en marche a été vérifiée. Au besoin, utiliser des ventilateurs pour faciliter la circulation d'air. **EMPÊCHER** le traitement de s'égoutter ou dériver vers des surfaces non ciblées, y compris sur des meubles ou des meubles rembourrés où un contact prolongé avec les humains ou les animaux de compagnie se produira. Tout résidu du traitement doit être retiré par l'opérateur. NE PAS appliquer aux surfaces qui peuvent entrer en contact avec des aliments pour humains ou pour animaux. Recouvrir ou retirer tout aliments pour humains ou pour animaux. Recouvrir toutes les surfaces de traitement, l'équipement et les ustensiles alimentaires pour humains ou pour animaux ou les laver soigneusement après le traitement. Ne pas appliquer sur des surfaces chaudes (plus de 40°C). Ne pas traiter aux sorties ou de raccords électriques. Ne pas appliquer sur les sols nus - Risque de glissade.

L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire.

COV de l'INRP du Canada et des exigences de rapports: rapports masse seuil/numéro d'identification

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS Propriétaire) 1 TONNES
Huile minérale (CAS Propriétaire) 1 TONNES

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Classification SIMDUT

Exempt - Produit enregistré - (LPA 33745)

Inventaires

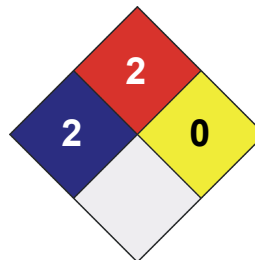
Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	*	2
Inflammabilité		2
Danger physique		0
Protection individuelle		X



Date de publication

05-Mai-2020

Date de la révision

05-Mai-2020

Version n°

01

Autres informations

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité ont été écrits par Dell Tech Laboratories Ltd. (www.delltech.com) selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Préparée par

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021